

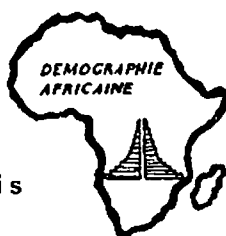
GROUPE DE TRAVAIL DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE
(IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM)

SYNTHESE des RECENSEMENTS AFRICAINS

DOCUMENTS D'INFORMATION

-3-

ESTIMATIONS DE LA POPULATION
DE FAIT ET DEMOGRAPHIE
DE LA POPULATION NON RESIDENTE



Paris

Janvier 1979

PRESENTATION

La Synthèse des Recensements Africains est un projet du Groupe parisien de Démographie Africaine (IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM) réalisé en liaison avec le RIPS (Accra - Ghana). Son programme comporte la publication de Monographies Méthodologiques sur les derniers recensements, sous forme séparée et provisoire d'abord, regroupées dans leur version définitive ensuite. La synthèse proprement dite de ces monographies doit intervenir dans un second temps.

Parallèlement à cet effort, divers Documents d'Information sont également diffusés sur les sujets susceptibles d'intéresser les responsables de recensements.

Les deux séries de documents sont publiées sans périodicité régulière; leur diffusion est restreinte. Pour toute correspondance à leur sujet, s'adresser à :

Robert BLANC
I.N.E.D.
27, rue du Commandeur
75675 PARIS CEDEX 14
Tel. 320-13-45

PUBLICATIONS déjà PARUES

Monographies Méthodologiques

- 1 - Mauritanie
- 2 - Haute-Volta
- 3 - Tunisie
- 4 - Algérie

Documents d'Information

- 1 - Estimations indirectes de fécondité et de mortalité.
- 2 - Estimations indirectes de migrations internationales.
- 3 - Estimations de la population de fait et démographie de la population non résidente. (présent fascicule)

EXTRAIT de "ASIAN AND PACIFIC CENSUS NEWSLETTER"

La revue "Asian and Pacific Census Newsletter", devenue depuis Août 1978 "Asian and Pacific Census Forum", est publiée quatre fois par an (Février, Mai, Août, Novembre) par l'East-West Population Institute*, et ce depuis l'année 1975. Outre les nouvelles les plus récentes sur la préparation, l'organisation et l'exploitation des recensements dans les pays de la région, chaque fascicule comporte une analyse succincte des principales publications qui leur sont liées, l'annonce ou le rapport des réunions les concernant, ainsi que diverses notes techniques sur les problèmes soulevés.

Nous entreprenons, dans ce "Document d'Information - N° 3", la traduction de quelques-unes de ces notes, qui seront diffusées au fur et à mesure de leur disponibilité.

* East-West Center, Honolulu, Hawaï.

Volume 2. Numéro 2 :

ESTIMATIONS DE LA POPULATION DE FAIT
ET DEMOGRAPHIE DE LA POPULATION NON RESIDENTE

par Robert C. SCHMITT

Le concept de population de fait est peu utilisé et rarement apprécié aux Etats-Unis. Depuis leur instauration, les recensements décennaux ont été conduits sur la base du lieu de résidence habituelle, principalement du fait qu'une telle définition est plus satisfaisante pour l'utilisation du recensement en matière de représentation électorale. Les estimations post-censitaires, qu'il s'agisse de villes, d'états ou de la nation entière, ont de même été faites sur une base résidentielle, avec peu ou pas de référence aux différences avec la population de fait. Bien que les démographes aient de temps à autre discuté sur les avantages des données de fait, il ne semble pas que l'usage de ce concept soit appelé à se développer beaucoup.

On peut admettre que les estimations de la population de fait pour la plupart des états ou des métropoles ne seraient ni faciles à établir, ni particulièrement utiles. L'importance du concept est évidemment la plus grande pour les lieux de séjour, les endroits marqués par un emploi saisonnier, etc.; mais pour la plupart des Etats Unis il y aurait probablement peu de différence entre les totaux de droit et de fait. Quelle que soit la méthode, des problèmes se posent. Les difficultés statistiques seraient aplanies si un effort était consenti pour aller au delà des simples travaux par grande zone géographique et étudier les changements saisonniers de la structure de la population.

Il n'est pas moins évident que les populations non résidentes peuvent posséder leur démographie spécifique qui les distingue nettement des groupes de résidents correspondants. Une observation fragmentaire suggère que la population non résidente - touristes, travailleurs occasionnels et autres passagers - et la population résidente, diffèrent souvent de manière sensible aux points de vue nombre, répartition

géographique, taux de fécondité et de mortalité, âge, race et composition par sexe, et peut-être aussi d'autres caractéristiques. Pour la plupart des zones, malheureusement, aucune information exacte sur l'étendue de ces différences n'est disponible.

Une des quelques régions disposant de données comparables pour les populations résidentes et non résidentes est Hawaï. Des populations importantes et fluctuantes de militaires et de touristes et un intérêt croissant pour les contrôles de migrations ont créé un besoin à l'égard d'estimations continues, à la fois de la population résidente et de la population de fait. Beaucoup plus que la plupart des états aux prises avec de tels problèmes, Hawaï a été capable de mettre sur pied les données nécessaires, en grande partie du fait de sa situation insulaire, de la structure centralisée du Gouvernement et d'une longue tradition d'enregistrement statistique valable. En conséquence, Hawaï est probablement un cas unique dans son programme continu d'estimations des populations à la fois résidentes et de fait.

Ces estimations sont régulièrement faites par les services officiels, qui utilisent les données obtenues à partir de systèmes adéquats de décomptes démographiques. Les estimations post-censitaires de la population résidente sont établies par le Ministère de la Santé et le Ministère du Plan et du Développement Economique, en liaison avec le Bureau du Recensement des Etats-Unis, avec la coopération du Programme Fédéral pour les Estimations de Population Locale. Les statistiques démographiques sont rassemblées et publiées en détail par le Ministère de la Santé, les passagers arrivant des Etats-Unis sont contrôlés par le Bureau Hawaïen des Visiteurs et les statistiques sur les arrivées en provenance des pays étrangers le sont par le Service Américain de l'Immigration et de la Naturalisation. Les données sur les caractéristiques de la population - âge, sexe, race et mobilité, parmi d'autres - sont obtenues par le Ministère de la Santé à partir d'une enquête par sondage permanent, le Programme d'Enquête de Surveillance de la Santé Hawaïen.

Les estimations du nombre de visiteurs présents et du nombre de résidents absents sont principalement basées sur l'enquête du Bureau des Visiteurs Hawaïen sur les passagers arrivant des Etats-Unis.

Chaque passager doit remplir à son débarquement une déclaration combinée, à la fois agricole et personnelle. Ce questionnaire contient des indications sur le statut du visiteur (c'est-à-dire savoir si la personne est en visite à Hawaï, a l'intention d'y résider ou est un résident qui y revient), l'âge, le sexe, le lieu de résidence, la durée de séjour prévue et d'autres points. Combinée avec les données en provenance du Service de l'Immigration et de la Naturalisation sur les voyages entre Hawaï et les pays étrangers, cette enquête fournit les données à la fois sur les nombres et les caractéristiques de visiteurs, d'émigrants et de résidents de retour.

Les estimations qui en résultent révèlent des grandes et quelquefois inattendues différences entre les populations résidentes et de fait, en matière de secteurs aussi bien que du point de vue des effectifs. Les comparaisons de cette nature n'ont pas été jusqu'à maintenant disponibles, au moins dans un tel détail, pour des zones nationales et métropolitaines.

Dans ces estimations, on doit noter que la population résidente est définie exactement comme celle du recensement décennal et, par conséquent, inclut tous les membres des forces armées stationnées à Hawaï, qu'ils soient à terre ou à bord des bateaux, ainsi que toutes leurs dépendances dans l'état. Le personnel militaire et leurs dépendances diffèrent de manière significative du reste de la population pour nombre de caractéristiques démographiques, sociales et économiques et leur exclusion de la population résidente augmenterait encore plus le contraste entre les groupes de population résidente et de fait. La population de Hawaï au 1er Juillet 1972 est approximativement de 816.000 sur une base résidentielle et de 858.000 sur une base de fait. Le total des résidents incluait 52.000 membres des forces armées, 66.000 dépendants militaires et 698.000 civils autres que les dépendants militaires. Approximativement, 50.300 visiteurs étaient présents et 8.600 résidents étaient absents à tout moment durant l'année. Ces deux derniers chiffres, à la différence des estimations de population résidente, sont calculés comme des moyennes annuelles centrées sur la date de l'estimation. L'accroissement durant la période de 27 mois ayant suivi le recensement de 1970 était significativement différent pour les deux types de population. Le total des résidents s'est accru de 46.000 personnes, soit 6 %, le total de fait de plus de 60.000, ou 7,6 %.

Les données sur les composantes du changement de population pour les deux types d'estimation différaient principalement pour les niveaux des migrations nettes. Les naissances pendant la période de 27 mois s'élevaient à 35.700 sur la base résidentielle et à 35.900 sur la base du lieu; les naissances respectivement à 9.200 et 9.700; et l'immigration nette, à 19.700 et 34.400. Les données non arrondies figurent au tableau 1.

Tableau 1. Population résidente et de facto de Hawaï et composantes du changement de population de 1970 à 1972

Base	Population (a)		Accroissement 1970-72		Composantes du changement 1970-1972		
	1.7.72	1.4.70	Nombre	Pourcentage	Naissances	Décès	Migration nette
Résidence	816.419	769.913	46.236	6,0	35.733	9.230	+ 19.733
de Facto	857.844	797.308	60.536	7,6	35.901	9.740	+ 34.375

(a) Le total de Facto inclut les visiteurs présents et exclut les résidents temporairement absents; les estimations pour ces groupes sont des moyennes annuelles centrées sur la date de l'estimation.

Les taux bruts de natalité et de mortalité calculés sur les deux bases sont très voisins : 18,8 p. 1000 résidents et 18,0 p. 1000 présents en matière de natalité et 5,2 pour les décès sur les deux bases. Les détails sont fournis au tableau 2.

Tableau 2. Naissances et décès résidents et de facto : 1972

Base	pour 1000			
	Naissances	Décès	Naissances	Décès
Résidence	15.364	4.244	18,8	5,2
de Facto	15.413	4.483	18,0	5,2

Toutefois, lorsque la fécondité et la mortalité sont calculées séparément pour les résidents et les non résidents, quelques différences inattendues apparaissent (voir tableau 3). Les taux de natalité, qu'ils soient basés sur la population totale ou sur les femmes d'âges féconds, sont environ dix fois plus faibles pour les non résidents que pour les

résidents, le taux de mortalité infantile est cinq fois plus élevé; quant aux taux de mortalité par âge, ils sont très supérieurs pour les non résidents jusqu'à 40 ans, puis tombent au-dessous des taux de résidents au-delà de 40 ans. Il n'est pas surprenant, bien sûr, que les femmes dans leur neuvième mois de grossesse et les vieillards atteints de cancer

Tableau 3 - Taux de natalité et de mortalité des résidents et non résidents par âge : 1970

<u>Taux</u>	<u>Résidents</u>	<u>Non Résidents</u> (a)
Naissances		
Pour 1000 personnes	21,3	2,3
Pour 1000 femmes de 15 à 44 ans	95,7	9,4
Décès de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes		
	19,1	92,3
Décès pour 1000 personnes		
Moins de 10 ans	5,2	6,1
de 10 à 19 ans	2,4	8,3
de 20 à 29 ans	0,6	4,0
de 30 à 39 ans	0,7	5,2
de 40 à 49 ans	1,6	2,5
de 50 à 59 ans	3,2	2,9
60 ans et plus	8,5	4,8
	35,3	18,6

(a) Moyennes annuelles 1968-72. Sujets à des erreurs d'enregistrement de la résidence pour les événements concernant le personnel militaire et les dépendants.

terminal ou de maladies du coeur soient relativement sous-représentés parmi les voyageurs Waikiki. Les taux de mortalité incroyablement élevés des non résidents dans les plus jeunes groupes d'âge sont beaucoup plus surprenants. Bien que ces décès n'aient pas été ventilés selon la cause, le personnel du Ministère de la Santé a noté que le personnel militaire de transit semblait intervenir pour une part disproportionnée dans les accidents d'automobile, les noyades ou autres morts accidentelles survenues dans le pays. Il suspecte aussi que certains décès de militaires et de dépendants classés comme événements de non résidents se réfèrent en fait à des personnes demeurant dans l'île et par conséquent plus logiquement classées résidents.

La population de facto excède la population résidente chaque mois de l'année 1972, avec une différence maximum en Février et minimum en Janvier. Les estimations mensuelles, reproduites au tableau 4, sont basées sur les données mensuelles de naissances, décès, immigrations, visiteurs présents et résidents absents; l'émigration, connue seulement sur une base annuelle (en tant que résidu) a été supposée répartie également toute l'année.

Les contrastes sont encore plus accusés en matière géographique. Parmi les quatre comtés, le rapport de la population de facto à la population résidente était en 1972 le plus bas pour la ville et le comté de Honolulu (le comté le plus peuplé avec 4/5 de la population totale) et le haut pour celui de Kauai, le moins peuplé. Mais dans les quatre, l'estimation de facto dépassait le nombre de résidents, dans des proportions s'échelonnant de 4,2 à 12,4 %. La majorité des visiteurs présents étaient concentrés à Waikiki, zone de 600 acres à 3 miles 1/2 au sud de la ville de Honolulu. Il s'ensuit que la population de facto dépassait le total des résidents à Waikiki de 172 %, tandis qu'ailleurs, dans la ville et le Comté de Honolulu, les deux types étaient presque numériquement égaux.

Les données géographiques suivantes ne doivent pas être considérées comme des estimations "actuelles". Aucun effort n'a par exemple été tenté pour compter le nombre de personnes qui vivent ailleurs à Honolulu mais qui travaillent, achètent ou se distraient à Waikiki. A proprement parler, bien sûr, de tels visiteurs locaux sont partie intégrante de la population de facto, au moins pendant une partie de la journée.

La composition de la population de fait diffère beaucoup de celle de la population résidente. Des estimations grossières des deux types de population, basées sur le recensement décennal de 1970, l'enquête de 1971 du programme de surveillance sanitaire hawaïen et l'enquête du Bureau hawaïen des visiteurs sur les passagers provenant du continent, sont fournies selon l'âge, le sexe et la race au tableau 5.

L'âge médian de la population de fait était en 1972 de 28,1 ans, celui de la population résidente de 25,0. Il était de 44,7 pour les visiteurs présents et 32,9 pour les résidents temporairement absents. Bien que les totaux de fait excèdent les totaux de résidents pour tous

Tableau 4 - Population résidente et de facto : par mois en 1972

Mois	Population résidente (a)	Visiteurs présents (b)	Résidents absents	Population de facto	
				Nombre	% de la population résidente
Année	816.149	50.344	8.649	857.844	105,1
Janvier	809.067	40.800	8.143	841.724	104,0
Février	810.140	54.921	3.453	861.608	106,4
Mars	810.644	53.124	3.985	859.783	106,1
Avril	811.711	45.892	3.558	854.045	105,2
Mai	812.804	41.471	6.069	848.206	104,4
Juin	814.684	49.444	11.348	852.780	104,7
Juillet	817.158	61.391	14.893	863.656	105,7
Août	820.792	65.525	21.701	864.616	105,3
Septembre	824.483	42.515	8.613	858.385	104,1
Octobre	826.026	49.002	8.204	866.824	104,9
Novembre	826.721	45.425	6.204	865.942	104,7
Décembre	827.440	53.112	7.617	872.935	105,5

(a) Moyennes annuelles. Le total annuel se réfère au 1er Juillet.

(b) Moyennes annuelles.

les groupes d'âge, la différence était faible au-dessous de 20 ans (moins de 1 %) et sensible au-dessus de 40 (plus de 10 %).

Les rapports de masculinité étaient assez différents : 108 hommes pour 100 femmes dans la population résidente, 80 parmi les visiteurs présents, 126 pour les résidents absents et 106 pour la population de fait.

La référence à la base de fait altère aussi les données ethniques. Environ 31 % de la population résidente en 1972 était Causanienne, 25 % Japonaise et 44 % était, soit Hawaïen, Philippin, Chinois, Coréen, Noir, Samoën ou mélangé. Les résidents temporairement absents de l'Etat avaient sans doute une répartition voisine. Peut-être 7/8 des visiteurs étaient en revanche Caucasiens et la plupart des autres étaient des touristes japonais. Par conséquent, l'estimation de facto pour les

Tableau 5 - Age, Sexe et Groupe ethnique de la Population résidente et de facto : 1972

Caractéristique	Population résidente (a)	Visiteurs présents (b)	Résidents absents	Population de facto	
				Nombre	% de la population résidente
Total	816.149	50.344	8.649	857.844	105,1
Age					
Moins de 20 ans	320.747	4.531	2.044	323.234	100,8
20 à 39 ans	249.742	15.556	3.484	261.814	104,8
40 à 59 ans	173.840	22.504	2.531	193.813	111,5
60 ans et plus	71.820	7.753	590	78.983	110,0
Médian (années)	25,0	44,7	32,9	28,1	n.a.
Sexe					
Hommes	423.908	22.403	4.821	441.490	104,1
Femmes	392.241	27.941	3.828	416.354	106,1
Hommes pour 1000 femmes	108,1	80,2	125,9	106,0	n.a.
Groupe ethnique					
Caucasien	253.822	44.027	2.690	295.159	116,3
Japonais	207.302	4.000	2.197	209.105	100,9
Autres groupes	355.025	2.317	3.762	353.580	99,6

n.a. non applicable - (a) au 1er Juillet - (b) moyennes annuelles.

Caucasiens excédait le total correspondant de résidents d'environ 16 % tandis que les estimations de facto et de résidents pour les Japonais et les autres groupes ethniques étaient presque équivalentes.

De nombreux indicateurs sociaux et économiques pourraient être plus significatifs s'ils étaient basés sur la population de fait plutôt que sur la population résidente et l'ampleur des différences entre les deux bases, à en juger par les comparaisons effectuées plus haut, pourrait modifier sensiblement les niveaux des taux considérés. Les exemples de taux qui pourraient le plus raisonnablement être calculés sur une base de facto comprennent la consommation d'eau ou d'aliments, la

circulation automobile, les accidents de transport, les crimes, l'utilisation des parcs, les ventes de liqueurs. A défaut d'utiliser la base la plus significative, on peut masquer ou exagérer les tendances importantes ou les liaisons entre ces divers indicateurs.

Les rapports sur l'enregistrement des véhicules fournissent une illustration intéressante de cet effet. En 1972, le Comté Kauai a enregistré 648 véhicules pour 1000 résidents, soit un rapport très au-dessus du rapport de l'Etat correspondant (547) ou du rapport national (570). Ce rapport remarquablement élevé a causé une spéculation considérable parmi les officiels concernés et a peut-être été un facteur de l'établissement récent d'une deuxième ligne de transport pour l'île (la première est une simple intersection pour le transport de la canne à sucre). Si la population de facto est utilisée comme base, le rapport de Kauai revient cependant à 577, à comparer à 520 pour l'état et 570 à l'échelon national.

Les estimations de la population de fait reflètent donc seulement la démographie des groupes non résidents et fournissent une base plus logique pour de nombreux taux. Quoique le manque de données ait découragé le calcul de telles estimations dans le passé, l'information nouvelle fournie par l'enquête nationale transport de 1972 devrait faciliter grandement ces comparaisons dans l'avenir. Les statisticiens gouvernementaux ou autres chargés de préparer les estimations locales de population devraient bien penser quelque peu aux développements futurs des estimations sur une base de facto.
